

Image not found or type unknown



## Héritage en Israël et résidente en France

Par **zaelle**, le 27/11/2014 à 17:52

bonjour

je suis israélienne et suis résidente en France depuis 3 ans, ma tante vient de décéder en Israël et je suis sa seule héritière.

dois je payer des droits de succession en France?

Par **Legalacte**, le 27/11/2014 à 18:25

Bonjour,

Normalement non, mais il faut voir quels sont les conventions bilatérales entre la France et Israël pour éviter les doubles impositions.